



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

### Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 08-04/2026 /

Dossier complet le : 08-04/2026 /

N° d'enregistrement : 016440/KK P

## 1 Intitulé du projet

Projet d'aménagement du Barbaillon au lieu-dit le Combeau sur la commune de Bevenais (Isere - 38)

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

SYNDICAT ISEROIS DES RIVIERES-RHONE

Raison sociale

SYNDICAT ISEROIS DES RIVIERES RHONE

N° SIRET

20008576900012

Type de société (SA, SCI...)

Collectivités territoriales

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

POURRAT

Prénom(s)

FRANCK

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                                                        | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 21. Barrages et autres installations destinées à retenir les eaux ou à les stocker., 21F |                                                                                                                                                                     |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le Barbaillon est un petit cours d'eau qui prend sa source dans la tourbière du Grand Lemps et s'écoule dans la plaine de la Bièvre. Il s'agit d'un cours d'eau sans exutoire dont 90% des apports sont d'origine phréatique. Le contexte hydrogéologique spécifique de la plaine de la Bièvre induit un écoulement annuel très irrégulier dans le temps et dans l'espace. S'il s'infiltrait historiquement dans le secteur de Bevenais, son tracé a aujourd'hui évolué et son cours peut s'étendre jusqu'au secteur de l'aéroport Grenoble Alpes Isère en fonction des conditions hydrologiques (commune de Saint Etienne de Saint Geoirs). Le lit du cours d'eau n'est pas marqué et clairement identifiable en aval de ce secteur. Le SIRRA a lancé en 2024 une mission de maîtrise d'œuvre travaux pour la mise en œuvre du projet d'aménagement du Barbaillon sur la commune de Bevenais au lieu-dit 'Le Combeau' visant l'infiltration des hautes eaux du cours d'eau. Cette maîtrise d'œuvre fait suite à une étude de faisabilité développée par Burgeap en 2019 et complétée par l'étude d'expertise naturaliste sur le secteur « Chevre noire » et propositions de mesures Éviter-Réduire-Compenser (ERC) menée par Nicolas Souvignat en 2020. La mission de maîtrise d'œuvre complète reprend les éléments de faisabilité pour les

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif de l'aménagement est de supprimer l'écoulement du Barbaillon en aval du dernier bassin d'infiltration SIRRA en créant une zone d'infiltration sur le secteur de Bevenais mobilisable une fois que le dernier bassin SIRRA est en eau

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux vont consister en un terrassement d'environ 28 500 mètres cubes pour créer le bassin d'infiltration. Un second bassin, de decantation, de 4 m par 15 m et une fosse de dissipation de 4 m par 5m, seront également créés et raccordés d'un côté au bassin d'infiltration par un déversoir en enrochement et de l'autre au Barbaillon, par une vanne d'alimentation. Une zone de parking, d'environ 50 m<sup>2</sup> sera également aménagée à côté du bassin de decantation. Un by pass de sécurité reliera le fosse du Barbaillon au bassin. Les exutoires des déversoir et du by pass seront équipés de contre seuils; un déversoir de sortie en enrochement maçonné permettra la surverse du bassin dans les parcelles agricoles au sud. L'aménagement des 1.1 ha de la parcelle attenante à la zone d'infiltration à Bevenais permettra la mise en œuvre de mesures d'accompagnement décrites plus loin. La restauration de la berge en rive gauche du lit du Barbaillon offrira des habitats à l'Agrion de Mercure grâce à l'abaissement de la berge par terrassements, constitution d'une banquette sur une largeur de 1 m minimum (zone de pont), végétalisée par plantations d'hélophytes et réalisation d'une berge en pente douce à 2 pour 1 pour retrouver le terrain naturel. Une piste d'entretien de 4 m de large longera tout le pourtour du bassin sauf le côté est. Une rampe en enrochement pentée à 10% permettra l'accès au bassin depuis la piste d'entretien.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le bassin sera mis en eau dès l'atteinte des 120 l/s infiltrés dans les bassins à l'aval de la parcelle. Les eaux du Barbaillon passeront dans la fosse de dissipation puis dans le bassin de decantation, et enfin, via le déversoir en enrochement, dans le bassin d'infiltration. La vanne d'alimentation du bassin de dissipation et la vanne d'alimentation du by-pass permettront de réguler les débits si nécessaire. Sur le bassin de Bevenais, la surface d'infiltration est de 1.32 ha. La capacité d'infiltration est alors de 218 l/s. Lorsque le bassin ne peut plus infiltrer les eaux, une surverse s'effectue vers le Sud et l'eau s'infiltré dans les champs limitrophes à la parcelle de Bevenais sur 0.65 ha. Ce scénario nécessite de mener une négociation avec les agriculteurs dont les parcelles sont inondées. L'aménagement des 1.1 ha de la parcelle attenante à la zone d'infiltration à Bevenais permettra de reconstituer des milieux favorables à certains cortèges d'espèces : - La réalisation de petits aménagements en faveur de la biodiversité : mise en place d'hibernaculums, plantations, mares, - La restauration de la berge en rive gauche du lit du Barbaillon offrira des habitats à l'Agrion de Mercure grâce à l'abaissement de la berge et sa végétalisation par plantations d'hélophytes et réalisation d'une berge en pente douce à 2 pour 1 pour retrouver le terrain naturel. L'aménagement du fond du bassin d'infiltration avec la pose de galets en fond de bassin sera favorable à la faune locale et attractif notamment pour l'Édicnème criard. Les accès s'effectueront par les pistes qui serviront également de pistes d'entretien du bassin. Ce dernier ne sera pas clôturé mais l'accès aux pistes d'entretien sera sécurisé par 2 portails et le talus longeant la piste à l'est sera planté d'une haie arbustive, le protégeant ainsi

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'Eau (articles L.214-1 et suivants du CE) et procédures complémentaires telles que : étude d'Incidence Natura 2000. Pourrait potentiellement être soumise demande de dérogation au titre des espèces protégées

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet                                                                                                                                     | Valeurs                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| volume maximum du bassin d'infiltration surface totale surface de fond du bassin lineaire de retalutage de berge (gauche) surface consacree aux mesures d'accompagnement | (28500, m3) (18000, m2)<br>(14250, m2) (330, m)<br>(11000, m2) |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :     BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   " Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   " Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUi de la communauté de communes de Bievre Est approuve le 16 decembre 2019, parcelles classees en zone agricole As1

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La ZNIEFF de type 2 la plus proche (environ 3.5 km) est "BASSIN VERSANT DE LA TOURBIERE DU LAC" (820009964) les ZNIEFF de type 1 les plus proches (environ 3.5 km) sont "Tourbiere du Lac" (820032026) et Prairies de l'aéroport de Saint Etienne-de-Geoirs (820030335) |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                         |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le PPBE 2024-2029 4eme etape a ete approuve le 24 juillet 2024 . la commune n'est concernee/traversee par aucune infrastructure de transport exposant des zones au bruit selon l'indicateur Lden |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site d'etude est eloigne de tout perimetre de protection des abords de monument historique                                                                                                    |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune zone humide identifiee a l'inventaire departemental                                                                                                                                       |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                  |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?                                                                                                                        | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                  |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | le site de la base de donnee BASOL le plus proche du site d'etude se trouve a 500m (n°SSPS25442), entreprise SACEP, situe aux Chaumes. L'entreprise a arrete son activite                        |
| Dans une zone de répartition des eaux ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | D'apres le SDAGE 2022-2027, le site n'est pas concerne par les ZRE identifiees en Isere. n°22 (Sous bassin des Usses) et n°23 (nappe profonde du Genevois))                                      |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les sources de Charpenay, Berthollet et Fontenettes, alimentant le reseau AEP de la commune de La Frette se situent a 1.6 km du site d'etude.                                                    |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | aucun site inscrit ou classe en proximite du site d'etude                                                                                                                                        |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?                                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site NATURA 2000 au titre de la Directive Habitats "Tourbière du Grand Lemps" (FR8201728) se situe à 4km environ à vol d'oiseau du site de projet. (site le plus proche) |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | aucun site inscrit ou classé en proximité du site d'étude                                                                                                                   |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                        |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet prévoit le déversement des eaux du Barbaillon des l'atteinte d'un débit projet de 580 l/s, de sorte à permettre l'infiltration du débit excédentaire à hauteur de 460 l/s (déversement du cours d'eau via un ouvrage de contrôle équipé d'un by-pass et de vannes). |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun pompage ou drainage des eaux souterraines n'est envisagé dans le cadre du projet                                                                                                                                                                                        |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | le terrassement nécessaire à la création du bassin générera environ 29 000 m cube de matériaux excédentaires dont il n'est pas encore possible de savoir à ce stade, s'il pourront être re-employés sur site ou valorisés hors site ou évacués.                               |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                               |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les impacts concernent la phase travaux de restauration de la rive gauche du Barbaillon pour 1/ l'agrion de Mercure : impact non significatif du fait de la destruction temporaire de 400 ml pour restaurer les habitats de l'espece + solution de report et 2/les reptiles. La creation du bassin impacte aussi les reptiles (temporaire non significatif) du fait de superficies d'habitats refuges                                                |
| Milieu naturel          | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | L'agrion de mercure, dont une importante population est presente sur le site d'etude , le long du Barbaillon, (aire d'etude elargie), est une espece inscrite au FSD du site N2000 situe a 4km Tourbiere du Grand Lemps (DOCOB 2014). Cependant les travaux, de courte de duree, n'entraineront que le derangement temporaire de l'espece et des mesures d'accompagnement sont prevues en conception du projet pour recree le milieu semi-humide lui |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'emprise des travaux va consommer du terrain agricole a hauteur de 1.32 (bassin d'infiltration) + 1.1ha (mesures d'accompagnement). la restauration d'une partie de la culture en prairie se traduira par 1/ une "destruction" d'habitats de chasse du busard cendre (20% des habitats presents), la prairie etant simplement moins fonctionnelle mais 2/ une augmentation de la surface d'habitats                                                 |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune entreprise classée SEVESO n'est présente à plusieurs kilomètres autour du périmètre d'étude                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | pas de PPRN approuvé                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

| Incidences potentielles |                                                | Oui                      | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                   |
|-------------------------|------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les seuls déplacements previsibles seront les allées et venues des opérateurs du chantier en phase travaux et les rotations de camions pour l'évacuation des déblais                                     |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les sources de bruit produites seront les rotations de camion et les opérations de terrassement, soit moins de nuisances que l'environnement proche du site (D1085).                                     |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | les seules vibrations engendrées seront liées aux rotations de camion, elles doivent être considérées comme relativement négligeables                                                                    |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le chantier ne s'effectue qu'en horaires de jour et ne nécessite pas d'éclairage particulier                                                                                                             |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les seuls rejets gazeux seront ceux liés aux gaz d'échappement des engins de chantier, difficilement évitables. Cependant, les engins seront entretenus et répondront parfaitement aux normes en vigueur |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                                                                                                          |
|                         |                                                |                          |                                     |                                                                                                                                                                                                          |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                              |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Des déchets seront produits, propres à tout chantier, mais ils seront collectés et évacués du site. Il ne s'agira que de déchets inertes liés à la construction, possiblement évacuables en ISDI                                                                                    |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site patrimonial ou à enjeu culturel ne se situe en proximité des emprises travaux qui seront très réduites (quelques centaines de mètres linéaires) L'impact paysager est donc quasi nul et dans tous les cas temporaire, puisque lié à la durée de réalisation des travaux. |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'emprise du chantier étant située en zone agricole, le changement d'usage du sol est pris en compte dans la conception du projet                                                                                                                                                   |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

seul un projet autorisé en 2025 est identifié : il s'agit de la création de la ZAC "des chaumes" à plus de 5 km entre le lieu dit "les chaumes", au Grand Lemps, et le site d'étude (Décision n°2025-ARA-KKP-6206-N\_9229 => projet non soumis à étude d'impact). Étant donné la distance mais surtout la non-concomitance des périodes de travaux, ce projet ne pourra avoir aucun impact sur le projet d'aménagement du Barbaillon.

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

sans objet

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet d'aménagement de la zone d'infiltration a Bevenais a fait l'objet de plusieurs scenario, dont un, envisageant une infiltration totale des ecoulements sur le secteur de Bevenais. Afin de préserver le milieu cours d'eau, il a été retenu un autre scenario, maintenant les ecoulements du Barbaillon jusqu'au dernier bassin de retention du SIRRA. Il s'agit là d'une mesure de reduction d'incidence en tant que telle. Le projet s'accompagnera également de mesures favorables au milieu : - Realisation de petits aménagements en faveur de la biodiversité : mise en place d'hibernaculums, plantations, mares, dans les 1.1 ha de la parcelle attenante au bassin d'infiltration - Valorisation du fond du bassin de sorte à recréer des habitats favorables à la faune locale et attractifs notamment pour l'oedicneme criard avec présence de galets en fond de bassin . - Optimisation des surfaces pour maximiser la biodiversité (reconstitution d'habitats, en partie plus ou moins zone humide sans vocation à compensation...) - Restauration partielle du lit du Barbaillon au niveau du nouveau bassin créé pour offrir des habitats à l'agrion de Mercure (berge rive gauche uniquement). Des mesures d'adaptation du chantier seront également mises en œuvre : la période de fin d'été permet de limiter le risque de destruction d'œufs ou juvéniles d'oiseaux et de reptiles. Toutes les mesures classiques d'évitement et de réduction propres à un chantier en proximité de cours d'eau seront également mises en œuvre : dérivation si nécessaire, limitation spatiale des emprises chantier, du roulement des engins, respect des périodes écologiques sensibles, remise en état du site post-travaux

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                          |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                             | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <input type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom POURRAT

Prénom FRANCK

Qualité du signataire President

À SAINT JEAN DE BOURNAY

Fait le 08-04-2026 /  /  /



Signature du (des) demandeur(s)